

I. F. A. R.

Institut de Formation d'Agents de Recherches

enregistré sous le N° 9134 03 17134 12 Bd. ledru Rollin - B.P. 148 34003 Montpellier CEDEX 01

Tél. : 04 67 58 30 65 - Télécopie Fax : 04 67 58 44 32

Bonjour,

Un séminaire sur « l'éthique et la déontologie des agents de recherches privées » est organisé par l'IFAR le 10 février 2012 à Paris.

Cette année, votre OPCA vous finance cette formation.

La procédure à suivre est différente si vous exercez en profession libérale ou en tant que salarié.

Explications :

Code APE concerné 8030Z

Pour les libéraux et les salariés :

Identifiez l'Organisme financeur auquel vous cotisez pour la formation. Cette cotisation est obligatoire.

La majorité des professionnels cotise à l'**OPCA PL ; mais peut-être cotisez vous à un autre OPCA.**

Pour ceux qui cotisent à l'OPCAPL

Vous devez télécharger sur le site www.opcapl.com la demande de prise en charge. Vous devrez la remplir et l'envoyer par courrier à

OPCA PL
Service PLAN
52-56, rue Kléber
92309 Levallois-Perret Cedex

Avec les documents suivants :

Le programme de la formation (pièce jointe de ce mail)

Le devis de formation (pièce jointe de ce mail)

La copie de votre dernier bulletin de salaire.

Vous recevrez par courrier la confirmation de votre prise en charge.

Pour les autres OPAC se rendre sur le site correspondant et procéder à la même démarche.

Dans tous les autres cas contactez l'IFAR au **04 67 58 30 65** ou au **06 72 21 36 96** ou par mail à formation.ifar@wanadoo.fr afin de vous informer sur toutes les autres solutions de prises en charge partielle ou totale.